



Dégradations ...

Page 2



Ecole - Cantine

Page 3



Charente

Page 4

Nouvelles rues

Dans le cadre de la création du lotissement privé « Plateau de Bellevue », quatre nouvelles rues ont été créées. Les dénominations sont les suivantes :

- rue Edith Piaf
- rue Henri Salvador
- impasse Barbara
- impasse Georges Brassens

Travaux - Z.A.C. du Heckenallmend

Les bulldozers, pelles mécaniques et autres engins de l'entreprise COLAS ont métamorphosé la zone d'activité.

A ce jour, la pose de l'assainissement principal est réalisée à 80%. **Le réseau des eaux pluviales**, utilisera l'ancien collecteur béton de diamètre 1000 et conduira les eaux claires vers une cuve de rétention. Celle-ci aura pour rôle, au moyen d'un système adéquat, de réguler le débit de sortie dans le milieu naturel, **vers le Lathmerthal**.

Les eaux usées de tout le secteur, quant à elles, seront récupérées par une conduite de diamètre 250 dont la pose, à ce jour, est réalisée à 60%. Ces eaux seront acheminées vers un réservoir équipé d'une station de relevage et seront refoulées par une pompe **vers le réseau d'assainissement du village**, via la rue Jean Monnet.

Parallèlement, la municipalité poursuit les négociations de rachat des parcelles de la zone auprès des différents propriétaires dans l'objectif de proposer à de futures entreprises de venir s'y installer et prospérer.



La cuve de rétention



L'entreprise COLAS en action

Travaux - Echos du Service Technique

Le début d'année a été chargé pour le personnel du Service Technique. C'est ainsi que l'espace libéré par la démolition de l'ancien transformateur-tour à côté de la chapelle de la Réconciliation a été réhabilité à la grande satisfaction des promeneurs. Dans la continuité, la patte d'oie du carrefour rue des Hauteurs - rue du 6 Août, totalement réaménagée, apporte la touche finale agréable au secteur. Un grand coup de chapeau à toute l'équipe du Service Technique pour l'esprit d'initiative et les compétences qu'elle a déployés sur ce chantier.



Aménagement de l'intersection rue des Hauteurs - rue du 6 Août

SOMMAIRE

- 1**
- Travaux
 - Nouvelles rues
 - Spicheren en chiffres
 - Echo du Service Technique

- 2**
- Vandalisme : qui paye ?
 - Nouveau passeport
 - Estivales 2009
 - Civisme : rappel

- 3**
- Cantine scolaire
 - Inscriptions scolaires
 - Fermeture de l'école de La Brême d'Or
 - Maisons fleuries
 - Prochaines manifestations
 - Horaires de la déchetterie

- 4**
- Sirène des pompiers
 - Charente
 - Nouveau matériel

SPICHEREN en CHIFFRES : 195

C'est le nombre de seniors présents lors du repas communal le 19 avril 2009.

Vandalisme - Qui paye ?

Drôle d'époque, drôle de société que celle qui permet de casser, détériorer pour le plaisir ou par dépit.

Notre commune, contrairement à ce que beaucoup pourraient penser, n'est pas, sous prétexte de ne pas être une cité, épargnée par ce phénomène.

C'est ainsi que depuis juin 2008 nous avons enregistré pas moins de 12 grandes vitres de la salle polyvalente cassées par jets de pierres, voire de pavés. Coût : 8800 euros.

La porte de la sacristie a été vandalisée. Coût du remplacement de la vitre : 220 euros.

Le club-house de l'U.S. Spicheren

fait régulièrement l'objet d'intrusions organisées. La dernière en date a coûté 800 euros, correspondant au prix d'une fenêtre et des ferrures d'une porte.

D'autres endroits ne sont pas épargnés. Ainsi, le préau de l'école :



Baie vitrée de la salle polyvalente

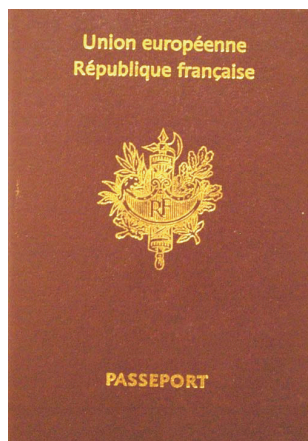
chaque lundi matin, le Service Technique est obligé de le débarrasser des canettes vides et autres détritiques.

La morgue, lieu de recueillement, sert souvent de parking à scooters ou vélos.

La cerise sur le gâteau date du mois de mai dernier : alors que nos ouvriers garnissent les espaces verts de nouvelles plantations, certains attendent la soirée pour aller se servir.

Certes, dira-t-on, les assurances n'ont qu'à couvrir, certes on pourrait installer des caméras de surveillance partout, certes ... mais est-ce la solution ?

Démarche administrative - Nouveau passeport



Depuis le mardi 26 mai 2009, le passeport biométrique a été mis en place en Moselle en remplacement du passeport électronique, conformément au règlement européen du 13 décembre 2004.

Ce nouveau passeport comporte deux données biométriques : la photo numérisée et deux empreintes digitales.

27 communes, réparties sur l'ensemble du département et dotées de stations d'enregistrement, ont été retenues pour recueillir les demandes de passeports. Les usagers souhaitant se faire établir un nouveau passeport dans le département de la Moselle doivent, depuis le 26 mai 2009, se rendre personnellement et obligatoirement dans la mairie d'une de ces communes : Metz, Rombas, Amnéville, Maizières-les-Metz, Woippy, Montigny-les-Metz, Rémy, Thionville, Yutz, Fameck, Hayange, Sierck-les-Bains, Forbach, Behren-les-Forbach, Freyming-Merlebach, Saint-Avold, Morhange, Bitche, Sarreguemines,

Saralbe, Creutzwald, Boulay, Faulquemont, Bouzonville, Château-Salins et Dieuze.

Donc, depuis le 26 mai 2009, les communes qui ne sont pas reliées à ce nouveau dispositif ne pourront plus assurer le recueil des dossiers de demande de passeport (ce qui est le cas à Spicheren).

Le document, une fois établi par l'imprimerie nationale, devra être obligatoirement retiré par le demandeur dans la mairie où le dossier de demande aura été déposé.

Civisme - Rappel

- Pensez à vos voisins, évitez d'utiliser des machines à moteurs tels que tondeuses, perceuses, ... les dimanches et jours fériés ou aux heures de repas.
- Les piétons remercient les propriétaires de chien de veiller à ce que leur ami à quatre pattes ne fasse pas ses besoins sur les trottoirs.

Loisirs - Estivales 2009

Semaine 1 : du 06 juillet au 10 juillet 2009

Semaine 2 : du 13 juillet au 17 juillet 2009

Semaine 3 : du 20 juillet au 24 juillet 2009

Semaine 4 : du 27 juillet au 31 juillet 2009

Horaires : - de 14h à 18h du lundi au jeudi

- vendredi : sorties (horaires communiqués en fonction des sorties)

Inscriptions : en mairie ou à l'école avant le 1^{er} juillet 2009

Public concerné : enfants de 6 à 13 ans



Vie scolaire - Cantine

Dans le cadre de l'éducation à la nutrition, la santé et les règles d'hygiène de vie, valeurs fondamentales qu'il est de notre devoir de transmettre à nos enfants, la municipalité a choisi de proposer le trajet à pied entre l'école et la salle de restauration.

Les enfants sont munis de gilets fluorescents ou de paréos imperméables permettant à la fois de les distinguer et de les protéger de la pluie.



De plus, le trajet est accompagné et sécurisé par un agent communal ; ce sont donc trois personnes qui accompagnent désormais les enfants.

Ce dispositif a été accueilli très favorablement par les enfants et leurs parents. Tout comme le service de cantine, il sera reconduit dès le mois de septembre.

Environnement

Maisons fleuries Concours départemental

Le Conseil Général de la Moselle organise chaque année le concours départemental des maisons fleuries. Pour vous inscrire (date limite : 31 juillet 2009), vous pouvez retirer un bulletin d'inscription en mairie ou vous rendre sur le site internet www.jefleurislamoselle.com



Vie scolaire - Nouvelles modalités d'inscriptions

Dorénavant, les inscriptions des enfants scolarisés pour la première fois à compter de la prochaine rentrée se fait en deux temps :

- d'abord en mairie : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin de procéder à l'inscription sur la base-élève.
- ensuite à l'école pour l'inscription pédagogique.

Les demandes de dérogation concernant les familles ne résidant pas dans la commune sont soumises désormais là l'avis d'une commission spécifique.

Vie scolaire - Fermeture de l'école de La Brême d'Or

L'école de La Brême d'Or fermera ses portes à la fin de l'année scolaire en cours, suite à la décision prise unilatéralement par l'Inspection Académique de la Moselle malgré l'opposition des élus locaux et la détermination affichée par la municipalité de conserver la classe maternelle, la seule encore à accueillir les enfants du quartier.

En conséquence, il a été proposé aux parents d'élèves de La Brême d'Or, qui le souhaitent, d'inscrire leurs enfants à l'école du village, sans formalités spéciales. Il reste maintenant à trouver une vocation nouvelle au bâtiment qui a accueilli des élèves depuis 1958.

Quant à l'école du village, victime d'une baisse sensible des effectifs, la suppression d'une classe n'a pu être évitée que de justesse grâce à son statut d'école biculturelle. La Commune entend bien le préserver dans l'intérêt de ses enfants.



Loisirs - Prochaines manifestations

- *Samedi 27 juin* : fête scolaire à la salle polyvalente
- *Samedi 4 et dimanche 5 juillet* : fête du quartier de La Brême d'Or organisée par la Brêmoise;
- *Du 6 au 31 juillet* : Estivales 2009 (voir détails page 2);
- *Lundi 13 juillet* : Fête Nationale organisée par le C.S.N. tennis de table;
- *Dimanche 2 août* : commémoration de la bataille de Spicheren du 6 août 1870;
- *Samedi 29 et dimanche 30 août* : fête du village organisée par le C.I.A.
- *28 août au 18 septembre* : exposition bandes dessinées en mairie organisée par la bibliothèque municipale;
- *Samedi 12 septembre 2009* : concert du Cœur d'Emmanuel au CAC à Forbach;
- *Vendredi 25 septembre* : balade contée organisée par la bibliothèque municipale.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi - mardi :
15h - 19h

Mercredi :
10h - 12h et 15h - 19h

Jeudi :
14h - 19h

Vendredi - samedi :
9h - 12h et 14h - 19h

Le saviez-vous ? Dans quel cas la sirène hurle-t-elle ?

- 2 coups : secours à personne;
- 3 coups : inondation;
- 4 coups : feux de friche;
- 6 coups : feux de maison.

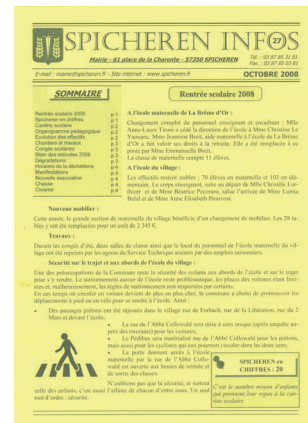
Pour s'assurer de son bon fonctionnement, la sirène est testée tous les mercredis, à midi.

Information - « Spicheren Infos » nouvelle formule

Vous l'avez remarqué, votre bulletin d'information intermédiaire, Spicheren Infos, a changé.

Institué en 1995 par Paul Balandras, il passa en 2001 sous la responsabilité de Clément Metzinger dont nous reconnaissons tous la rigueur.

Aujourd'hui, avec l'achat d'un nouveau photocopieur couleur, le moment a été choisi par la Commission de l'information, menée par Jérôme Greff, de redonner un coup de fraîcheur à la présentation du bulletin.



Nouvelles - De la Charente

En mai dernier une délégation municipale composée du Maire Jean Jung, de l'Adjoint aux associations Alain Weislinger et des Conseillers municipaux Claudine Klein, Jean Claude Wolff et Léon Dietsch représentait la municipalité de Spicheren lors des retrouvailles organisées par les comités de « Jumelage Charente » et « Amitiés-Chassors-Spicheren ».

A cette l'occasion, Madame Pauline Noé, Conseillère Régionale et Maire de Chassors invitait son collègue spicherois à donner les derniers coups de pelle de la plantation de « l'arbre de l'amitié » devant la mairie de Chassors.



La délégation municipale de Spicheren avec les élus de Chassors



Plantation de « l'arbre de l'amitié »

Tenant à remercier chaleureusement Madame Noé pour l'hospitalité témoignée par ses administrés capsorziens, le Maire de Spicheren lui remettait en gage d'amitié une splendide lampe à flamme, symbole de notre région minière.

C'est après la traditionnelle photo et sous un soleil radieux, que tous les invités prirent ensemble, sur la place publique, le plus connu de tous les apéritifs charentais ... le « cognac-schwepps. »

Investissement - Nouveau matériel

La Commune a acquis du nouveau matériel pour le Service Technique :

- Tondeuse autoportée Kubota : 12 881 €
- Nettoyeur haute pression Stihl : 1 327 €
- Débroussailleuse Stihl : 706 €
- Groupe électrogène : 1 026 €
- Pulvérisateur Blanchard + accessoires : 3 397 €



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Jérôme GREFF - Christiane HAMANN - Christine WEITER - Paul BALANDRAS - Thierry BOUR - Eugène BOUSCH - Jean JUNG - Jean-Nicolas JUNG - Arsène KIEHL - Frédéric KLEIN - Jean-Claude KLER - Stéphane KNOLL - Clément METZINGER - Yves OBERLIN - Alain WEISLINGER - Jean-Claude WOLFF
Imprimé par nos soins - juin 2009

Mairie de Spicheren

**61 place de la Charente
57350 Spicheren**

Tél : 03 87 85 31 01

E-mail : mairie@spicheren.fr